

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 novembre 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA.

Date de convocation : 4 novembre 2016

Délibération n° : 49-2016

Objet : Marronniers - Appel d'offre transport des personnes accueillies

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un prestataire BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (BTS) assure le transport des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés accueillies au centre de jour « Les Marronniers ». L'entreprise JUSSIEU réalise les transports en ambulance du public le plus fragile de la structure.

Afin de préciser le cadre de la prestation attendue et de prendre en compte une nouvelle répartition géographique des transports vers le centre d'accueil de jour permettant de réduire la longueur des trajets pour les personnes, ce marché n'est pas reconduit pour 2017 et prend fin le 31 décembre 2016.

Il est donc nécessaire de relancer par appel d'offres un nouveau marché, dont le montant global pour 4 ans est estimé à 395 000 € HT. Celui-ci est conclu pour une durée d'un an, reconductible trois fois. La Commission d'Appel d'Offres se tiendra le 12 décembre 2016.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le Président ou son représentant légal à lancer l'appel d'offres et à signer ce marché et tous actes à intervenir pour son exécution ;
- décident que le financement de ces prestations sera assuré sur les crédits ouverts au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 22 NOV. 2016



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



PUBLIÉ LE

16 NOV. 2016

Nathalie KELLE